



↘ Conduite de véhicule & sécurité routière ↙

Sélection d'ouvrages, articles et outils de prévention
issus des bases bibliographiques spécialisées
Drogues et Dépendances du CIRDD Rhône-Alpes
et du réseau des CIRDD-Toxibase.



**OUVRAGES, RAPPORTS
Rhône-Alpes**

POLE DEPARTEMENTAL DE SECURITE ROUTIERE DE L'AIN

Accidents de la route : statistiques et commentaires. Bilan 2005 de l'Observatoire de la Sécurité Routière.

Bourg-en-Bresse, DDE Ain, 2006, 28 p.

Les données du département de l'Ain concernant les accidents de la route et les accidents corporels avec au moins un conducteur présentant une alcoolémie illégale, publiées conjointement par les services de l'Etat et du conseil Général. Bilan 2005 et évolution 2001-2005.

Référence Toxibase n ° 701106
RISQ-AUT 7407

Conduites addictives et sécurité routière : journée d'échanges interdépartementale Savoie, Haute-Savoie. 26 novembre 2003 - "Le Manège - Chambéry"

CIRDD de Savoie, SRSP Rhône-Alpes, DRASS Rhône-Alpes, Chambéry, 26 novembre 2003, 2003, 36 p.

Publié sur Internet : [http://www.sante-](http://www.sante-savoie.org/docs/Conduites_addictives_et_securite_routiere.pdf)

[savoie.org/docs/Conduites_addictives_et_securite_routiere.pdf](http://www.sante-savoie.org/docs/Conduites_addictives_et_securite_routiere.pdf)

Durant cette journée deux invités ont tenté de faire le point sur le thème des conduites addictives appliquées à la sécurité routière : J. P. Assailly, psychologue et chercheur à l'INRETS a abordé la problématique sur le plan épidémiologique, E. Dolard a rappelé quant à elle le cadre législatif. Les réalités locales ont été présentées ensuite par H. Robin, procureur de la république à Thonon, N. Parot, substitut du procureur en charge du contentieux de la route à Chambéry et C. Doche, biologiste du Centre Hospitalier de Chambéry, expert auprès des tribunaux. Après ces exposés, une table ronde rassemblant d'autres intervenants de terrain a permis d'évoquer le fonctionnement des structures locales impliquées, et les programmes de prévention mis en place.

ASSAILLY J-P, GUYE O., BULOT G, RENARD E.

Route de jeunes : quelle réduction des risques ?.

Lyon : CRAES-CRIPS Rhône-Alpes, 2003. 52 p.

Publié sur Internet :

[http://www.craes-](http://www.craes-crips.org/publications/2003/route_jeunes4.pdf)

[crips.org/publications/2003/route_jeunes4.pdf](http://www.craes-crips.org/publications/2003/route_jeunes4.pdf)

Cette publication constitue les actes de l'atelier interdépartemental du 11 décembre 2002 consacré à la prise de risque des jeunes sur la route. Atelier qui s'inscrit dans le cadre de la recherche d'une meilleure compréhension des conduites des jeunes en milieu rural avec pour objectif d'enrichir les démarches de prévention.



ASSAILLY J. P. ; NARRING F. ; GUYOTOT P. ; AIT EL CADI H.

La prise de risque des jeunes sur la route : que disent les jeunes, quelles stratégies d'intervention ?

Deuxième séminaire régional, 28 Février 2002, Craes-Crips Rhône, 2002, 37 p.

Publié sur Internet : http://www.craes-crips.org/publications/2002/route_jeunes2.pdf

Les données pour chacun des quatre départements (Drôme, Isère, Loire et Rhône) sont présentées : contexte, méthodologie, choix du site, groupes rencontrés et analyses des résultats. Cette première partie est suivie des réactions des experts : H. Ait el Cadi, sociologue, fait une analyse socio-historique de la prise de risque et commente les résultats des enquêtes d'un point de vue sociologique ; P. Guyotot, enseignant à l'IUFM, rappelle les précautions à prendre par rapport aux limites du protocole de l'enquête, observe dans les réponses le rejet "systématique de la responsabilité" sur l'environnement ou sur autrui et propose comme pistes d'action de travailler sur le rapport aux autres, à la responsabilité, à la loi ; F. Narring, médecin à l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive, dégage des pistes possibles de prévention et J.P. Assally, psychologue à l'INRETS note que la réduction de la mortalité routière ne relève pas de l'éducation et insiste sur l'importance d'un travail sur les coûts et bénéfices des comportements prudents et des comportements dangereux.

ASSAILLY J. P. ; NARRING F.

La prise de risques des jeunes sur la route : pourquoi ? comment ?

Lyon, CRAES-CRIPS, 2001, 79 p., graph., fig.

Publié sur Internet : http://www.craes-crips.org/publications/2001/route_jeunes.pdf

Cette publication constitue les actes du séminaire du 15 et 16 mai 2001. Ce séminaire s'inscrit dans le cadre de la recherche d'une meilleure compréhension des conduites des jeunes sur la route en milieu rural avec pour objectif d'enrichir les démarches de prévention.. (A partir du résumé d'auteur.)

**OUVRAGES, RAPPORTS
Hors Rhône-Alpes**

ONISR ; OBSERVATOIRE NATIONAL INTERMINISTÉRIEL DE SECURITE ROUTIERE

La sécurité routière en France : bilan de l'année 2006.

Paris, 2007, ann., graph., tabl.

Publié sur Internet : <http://www.securite-routiere.gouv.fr/ressources/documentation/statistiques.html>

Le site de la Sécurité Routière hébergent les statistiques de l'observatoire national interministériel de sécurité routière (ONISR) qui publie le bilan sur la sécurité routière en France et donne accès aux chiffres de l'accidentologie par département.



ETATS GENERAUX DE L'ALCOOL

Fiche thématique : alcool et sécurité routière.

Paris, Etats Généraux de l'Alcool, 2006, 2 p.

Publié sur Internet : <http://www.etatsgenerauxalcool.fr/sinformer-et-comprendre/les-fiches.php>

La fiche présente l'évolution du nombre de tués sur la route de 1993 à 2004 et synthétise les résultats d'études sur l'alcool et/ou cannabis au volant. Elle rappelle également les recommandations faites par l'Académie nationale de pharmacie pour réduire les risques de l'alcool au volant.

ANDERSON P. ; BAUMBERG B.

L'alcool en Europe, une perspective de santé publique : un rapport pour la Commission Européenne : résumé français.

Bruxelles, Union européenne, 2006, 31 p.

Publié sur Internet : http://ec.europa.eu/health-eu/news_alcoholineurope_en.htm

Ce document résume les principales données, conclusions et recommandations du rapport commandité par la Commission européenne sur "les effets de la consommation d'alcool" en Europe du point de vue sanitaire, social et économique. Il fait un état des lieux détaillé de la consommation d'alcool en Europe, de la place de l'alcool dans l'économie, des effets sur la santé, des politiques de prévention mises en place et de leur impact. Les auteurs proposent des conclusions et des recommandations, notamment pour la recherche, pour les stratégies et les plans d'action, pour l'évaluation de l'impact et l'action collective, pour la sécurité routière.

IREB-INSTITUT DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES SUR LES BOISSONS

OBSERVATOIRE IREB 2006 : Les Français et l'alcool : opinions, connaissances et attitudes.

FOCUS Alcoologie, 2006, (11), 1-28

Publié sur Internet : <http://www.ireb.com/publications/focus/Focus%20n11.pdf>

Ce numéro dresse un état de l'opinion des Français sur l'alcool à travers leurs connaissances sur le sujet mais également leurs attitudes déclarées en terme de sécurité routière ou de repères de consommation. Les premiers résultats de l'enquête montrent que les Français semblent voir une vision parfois erronée de la "réalité" alcool mais qu'ils déclarent adopter cependant des attitudes prudentes. Les Français s'estiment bien informés sur l'alcool et certains "tabous" seraient en passe d'être levés, ils ont une perception plutôt pessimiste de l'évolution du risque alcool et des connaissances souvent éloignées de la réalité en matière médicale, leur sensibilisation au risque routier est assez forte et ils ont une approche de prudence vis-à-vis des repères de consommation. (Extrait du document.)

MORANGE P.

L'alcool en France : un coût dénié. 1ères rencontres parlementaires sur le problème de l'alcool.

Paris, 27 juin 2006, INPES, 2006, 20 p.

Publié sur Internet : <http://www.inpes.sante.fr/30000/pdf/jparlalcool/CR.pdf>

Les 1ères rencontres parlementaires "Alcool et Prévention" ont eu lieu le mardi 27 juin 2006. Ce colloque a permis de débattre d'une réalité, de partager une prise de conscience collective pour répondre à une problématique sanitaire et sociale que pose l'alcool. Dans le cadre de la loi



de programmation pluriannuelle, deux objectifs sont pointés : la réduction globale de la consommation et la lutte contre la nocivité particulière. Ces rencontres se sont déclinées en trois tables rondes. Table ronde N°1 : Un coût social dénié. - Table ronde N°2 : Quelle politique de soins ? : Quelle formation des médecins ? Vers une multiplication des unités d'alcoologie ? Quel travail en concertation avec les associations d'anciens buveurs ? Quel accompagnement pharmaceutique ? - Table ronde N°3 : Quelles politiques de prévention ? : Faut-il baisser la consommation moyenne de l'ensemble de la population ou se concentrer sur les buveurs excessifs ? Quelles sont les politiques de prévention efficaces ? Quelles sont les expériences en Europe et dans le monde ? Quelle implication des différents acteurs concernés par le problème ?

BIECHELER M.-B. ; PEYTAVIN J.-F. ; FACY F. ; MARTINEAU H. ; FILOU C. ; GOURLET Y. ; LAUMON B. ; GADEGBEJU B. ; MARTIN J.-L.

Stupéfiants et accidents mortels de la circulation routière (Projet SAM) : synthèse des principaux résultats.

St-Denis, OFDT, INSERM, INRETS, CEESAR, LAB PSA, 2005, 39 p., fig., tabl.

Publié sur Internet : http://www.inserr.org/securite_routiere/documents/Etude-SAM-octobre2005.pdf

L'étude a été menée en France afin d'examiner le lien entre l'usage de stupéfiants et les accidents mortels sur les routes. L'analyse a porté sur 10748 conducteurs impliqués dans un accident mortel, entre octobre 2001 et septembre 2003. Les principales conclusions sont les suivantes : Conduire sous l'effet du cannabis double, en moyenne, le risque d'être responsable d'un accident mortel (x 1,8) ; l'existence d'un "effet-dose" est pour la première fois démontrée, c'est-à-dire que le risque augmente avec la concentration de THC (principe actif du cannabis) dans le sang. Le nombre de victimes imputable au cannabis serait de l'ordre de 230 morts par an sur les routes (sur une base de 6000 accidents mortels), dont une grande part a moins de 25 ans. Les accidents résultent d'une plus grande vulnérabilité du conducteur face à un événement inattendu ou, en cas de forte consommation ou de mélange avec l'alcool, d'une dégradation générale des capacités de conduite pouvant mener à une perte de contrôle. La consommation conjointe de cannabis et d'alcool (effective chez 40% des conducteurs positifs au cannabis) entraîne une cumulation des effets, et une multiplication des risques : le conducteur positif au cannabis et à l'alcool multiplie ainsi par 14 le risque d'être responsable d'un accident mortel. L'étude confirme s'il en était besoin la forte dangerosité de l'alcool au volant, déjà démontrée dans les données existantes. Conduire sous l'emprise de l'alcool (tous taux confondus) multiplie par 8,5 le risque d'être responsable d'un accident mortel. Toutes concentrations confondues, la fraction d'accidents mortels attribuable à l'alcool est de l'ordre de 28,6 % ; la part attribuable aux seules alcoolémies supérieures au seuil légal (= 0,5g/l) est d'environ 25 %. Au total, sur une base de 6 000 accidents mortels par an, l'alcool serait responsable de la mort de 2 270 personnes sur les routes.

IREB-INSTITUT DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES SUR LES BOISSONS ; BIECHELER FRETTEL M. B. ; TUNBRIDGE R. ; SARDI P. ; GOT C.

Alcool et sécurité routière, France, Royaume-Uni, Italie.

Focus Alcoologie, 2004, 7, (7), 3-20

Publié sur Internet : <http://www.ireb.com/publications/focus/Focus%20n7.pdf>

Entre la France, le Royaume-Uni et l'Italie, les incohérences mises en évidence dans le bilan des accidents de la route dus à l'alcool sont liées



aux différences entre les comportements des conducteurs, et celles dues aux responsables du système de contrôle et aux modèles statistiques. Les résultats italiens ne sont pas fiables depuis de nombreuses années, en Grande-Bretagne, ils sont exemplaires car la dissuasion est crédible, et la France connaît des évolutions récentes majeures par une réactivation de la politique en action de sécurité routière grâce à l'adoption de nouvelles mesures pénales. La France connaît de grandes disparités selon les régions sur le plan de l'accidentologie et une amélioration importante de la sécurité routière.

CONSEIL DE L'EUROPE ; GROUPE POMPIDOU

Circulation routière et substances psychoactives.

Groupe Pompidou, Strasbourg, 18-20 Juin 2003, Ed. du Conseil de l'Europe, 2004, 451 p., fig., ill., tabl.

Le nombre de conducteurs prenant le volant après avoir consommé de l'alcool, des médicaments et d'autres substances psychoactives, licites ou illicites, est très élevé et même, dans beaucoup de pays européens, en constante progression. Le Groupe Pompidou, institution au sein du Conseil de l'Europe en charge de ce domaine, avait organisé en 1999 un premier séminaire sur ce sujet réunissant chercheurs, médecins, fonctionnaires de police et décideurs politiques qui avaient dressé un bilan montrant à quel point les autorités nationales manquaient d'informations fiables pour faire face à ce problème, qu'il s'agisse du domaine de la législation, de la pratique des forces de police sur le terrain ou de la prévention. Depuis, certains progrès ont été réalisés, dans d'autres domaines il existe manifestement toujours des lacunes considérables. (Résumé d'éditeur.)

Référence Toxibase n ° 804661

OMS ; ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

Fixer des taux maximums d'alcoolémie et les faire respecter.

OMS, 2004, graph.

Publié sur Internet : http://www.who.int/world-health-day/2004/infomaterials/world_report/en/summary_fr.pdf

Le document propose une étude comparée des taux maximums d'alcoolémie autorisés au volant et sur deux-roues dans divers pays du monde, ainsi que des moyens mis en oeuvre pour les faire respecter. La corrélation entre le taux d'alcoolémie et les taux d'accident est également étudiée. Il ressort de l'attitude des conducteurs qu'il est important de faire appliquer les taux maximums, mais qu'il est aussi efficace, sinon plus, de le faire savoir : "La recherche a montré que la crainte d'être pris était beaucoup plus efficace que la sévérité de la peine pour dissuader de conduire sous l'influence de l'alcool. Toutefois, aussi bien cette crainte d'être pris que la probabilité effective de l'être sont assez faibles dans la plupart des pays". Ainsi, "les contrôles d'alcoolémie sont encore plus efficaces pour réduire la fréquence de la conduite avec un taux d'alcool dépassant la limite autorisée s'ils s'accompagnent de campagnes médiatiques massives qui accroissent dans le public la crainte d'être pris, réduisent la tolérance à l'égard de la conduite en état d'ébriété et font mieux accepter les mesures de coercition". En matière de peines, il apparaît que le retrait du permis de conduire ou l'obligation de suivre des séances de "rééducation à la conduite", pour les contrevenants à haut risque, contribuent de manière certaine à réduire la récurrence, beaucoup plus que les lourdes peines telles des peines de prison, qui se sont avérées inefficaces



en terme de dissuasion après qu'elles aient été expérimentées dans plusieurs pays à revenu élevé.

DOMONT A. ; MINISTERE DE LA SANTE

Rapport du groupe de travail relatif aux contre-indications médicales à la conduite automobile.

Paris : la Documentation française, 2003, .

Publié sur Internet :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/034000450.shtml>

Le groupe de travail présidé par le professeur Domont avait pour mission de définir les contre-indications médicales à la conduite automobile ainsi que leurs modalités de dépistage. Il apparaît indispensable au groupe de mettre en place une veille sanitaire en santé-sécurité routière intégrant un volet relatif à la pathologie médicale ; il recommande la généralisation de l'évaluation des capacités médicales à travers des rendez-vous médicaux réguliers, dans une démarche d'aide, de conseil et d'assistance et non de contrôle et d'exclusion. L'intervention du corps médical doit être mieux définie et doit être élargie au dépistage et à la prévention des pathologie pouvant altérer les capacités médicales à la conduite. Parallèlement, des mesures devraient être prises pour aider ceux qui ne pourraient plus conduire.

BUREAU SUISSE DE PREVENTION DES ACCIDENTS

Médicaments au volant : attention.

Lausanne, BPA, Bureau Suisse de Prévention des Accidents, 2003, 7 p., ill.

Publié sur Internet : www.prevention.ch/medicamentsauvolant.htm

Si les médicaments rendent service en soignant, ils créent aussi des dangers. Certains médicaments, en traitant des maladies comme le diabète ou l'hypertension, contribuent à diminuer les risques lors de la conduite d'un véhicule. Mais d'autres médicaments, tout comme l'alcool, peuvent avoir des conséquences graves car ils perturbent et diminuent l'aptitude à conduire, en modifiant les capacités physiques et psychiques de l'individu.

Référence Toxibase n ° 1001139

BIECHELER M. B.

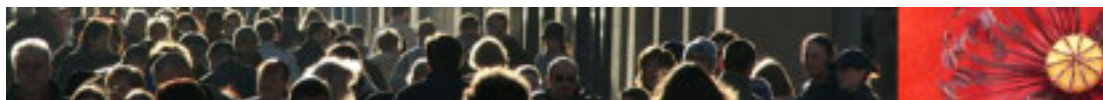
Cannabis, conduite et sécurité routière : une analyse de la littérature scientifique.

Observatoire Interministériel de Sécurité Routière, 2003, 17 p., tabl.

Note de synthèse publiée sur Internet :

<http://www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr/observatoire/synthese/cannabis.pdf>

Les effets des stupéfiants sur la conduite automobile sont très complexes. D'abord la détection du cannabis n'est pas simple du fait du métabolisme de cette substance. Par ailleurs, les études de type expérimental mettent en évidence des effets divergents sur la capacité de conduite et sur la prise de risque. Enfin, les études épidémiologiques, en situation réelle de conduite, buttent sur des difficultés méthodologiques (difficulté de mesurer l'effet de la drogue en situation réelle) ou des facteurs de confusion (alcool, âge) et de ce fait ne concluent pas toutes à l'implication des stupéfiants dans la survenue d'accidents de la route. Cette analyse de la littérature scientifique internationale qui passe en revue près d'une centaine d'articles porte sur trois thèmes : la prévalence de cannabis chez les conducteurs ; l'effet du cannabis sur la conduite analysé dans des conditions



expérimentales ; l'effet du cannabis sur le risque d'implication dans les accidents. (Extrait du document)

Référence Toxibase n ° 206797

JOURNAUX OFFICIELS

Lutte contre la violence routière.

Paris, Ed. des Journaux Officiels, 2003, 387 p., index, tabl.

Dans le prolongement de l'engagement du Président de la République de faire de la lutte contre la violence routière « une priorité pour le quinquennat » et dans un souci de responsabilisation des conducteurs, le Parlement a adopté deux textes complémentaires. 1 - La loi n° 2003-87 du 3 février 2003 relative à la conduite sous l'influence de substances ou plantes classées comme stupéfiants qui porte création d'un délit de conduite sous l'influence de substances classées comme stupéfiants et établit la possibilité de faire subir un dépistage à tous les conducteurs et qui crée l'obligation de dépistage en cas d'accident corporel de la circulation. 2 - La loi n° 2003-495 du 12 juin 2003 renforçant la lutte contre la violence routière, qui reprend notamment les dispositions législatives arrêtées lors du Comité interministériel de la sécurité routière (CISR) du 18 décembre 2002. Cette loi met en oeuvre une aggravation des peines, notamment en cas de récidive ; une automatisation des sanctions et du traitement de l'infraction ; un renforcement des moyens de prévention des accidents. Le présent ouvrage donne accès : aux deux lois publiées au Journal officiel (Lois et décrets) respectivement le 4 février et le 13 juin 2003 ; aux textes législatifs à jour des modifications induites par l'adoption des deux lois ; au contexte d'adoption de ces deux lois, à travers des extraits des travaux préparatoires du Parlement, et des passages d'avis ou documents publics se rapportant au thème de la lutte contre la violence routière ; à un index qui permet d'établir un lien entre les lois publiées, le droit en vigueur issu de leur publication ainsi qu'avec les travaux préparatoires du Parlement. (Résumé d'éditeur.)

Référence Toxibase n ° 804575
RISQ-AUT 6920

CHOLLET-PRZEDNOWED E.

Cannabis : le dossier.

Paris, Gallimard/Le Monde Actuel, 2003, (Folio), 271 p., tabl.

Qui n'a pas entendu répéter cette affirmation : le cannabis est une drogue douce ? Douce ? Les médecins et les spécialistes n'en ont pas l'assurance : phénomène de dépendance, risques de santé publique, déstructuration de personnalités faibles - le cannabis, en tous les cas, est bien une drogue, au même titre que l'alcool, le crack ou le tabac. Comme tel, avant de débattre de sa dépénalisation, il convient de s'interroger sur la nature de son usage, les raisons qui motivent ses consommateurs. Alors le cannabis apparaît sous une lumière différente : un adjuvant qui facilite le passage vers le bas, un descenseur social, comme l'alcool ou la violence. (Résumé d'éditeur.)

Référence Toxibase n ° 505772
TOXI-PRO 6675



INSERM

Alcool. Dommages sociaux abus et dépendance.

Paris, INSERM, 2003, (Expertise collective), 536 p., fig., tabl.

Publié sur Internet : <http://ist.inserm.fr/basisrapports/alcooldom.html>

Une première expertise collective avait été réalisée par l'INSERM en 2001, qui avait donné lieu à un ouvrage intitulé "Alcool. Effets sur la santé". Ce nouvel ouvrage présente les résultats d'une seconde expertise. Il porte sur les différents contextes d'usage de l'alcool, l'évolution des modes de consommation, les conséquences socioéconomiques des consommations excessives, les déterminants et les traitements de l'alcoolodépendance. Après une analyse très détaillée de la littérature, le groupe d'experts a élaboré des recommandations de prévention et d'éducation à la santé adaptées à l'âge, au sexe, aux différentes situations (conduite automobile, travail...) et aussi aux variations inter-individuelles. Il insiste sur l'importance d'une revalorisation de la prise en charge des patients alcoolodépendants.

Référence Toxibase n ° 102328

GUYOT R.

Les troubles de la vigilance.

In : GUYOT R., Gisements de sécurité routière, vol.2, Direction de la recherche et des affaires scientifiques et techniques, 2002, 65-75,

Publié sur Internet : <http://www.equipement.gouv.fr/rapports/index.htm>

Cette contribution définit les troubles de la vigilance dans le contexte de la sécurité routière en pointant l'influence des produits souvent associés à ce phénomène : alcool, médicaments, produits illicites tels que le cannabis, la cocaïne et les amphétamines, les opiacés, le LSD, le crack et l'ecstasy. Des propositions pour mieux identifier et évaluer les troubles de la vigilance sont formulées de manière générale. Pour chaque type de produit psychotrope, des mesures précises sont évoquées afin d'améliorer l'état des connaissances dans les domaines de l'épidémiologie, de l'effet des produits, des méthodes de dépistage. Il est précisé, en conclusion, qu'il revient au corps médical de s'approprier cet élément de l'insécurité routière, en concentrant ses efforts sur l'alcool en raison de la fréquence de son implication dans les accidents.

Référence Toxibase n ° 206789

OBSERVATOIRE INTERMINISTRIEL DE LA SECURITE ROUTIERE

Les grands thèmes de la sécurité routière : alcool.

ONIRS, 2000, 5 p., tabl.

Publié sur Internet : <http://www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr/>

Fiche signalétique faisant le point sur la consommation d'alcool en France, la réglementation (historique de 1958 à nos jours), l'attitude des conducteurs français face à l'alcool, l'alcoolémie dans les accidents et les dépistages d'alcoolémie.

Référence Toxibase n ° 206317



ARTICLES

GOT C. ; POINDRON P. Y.

Insécurité routière : médecins du travail et omnipraticiens sont souvent concernés.

Concours Médical (Le), 2006, 128, (27-28), 1099-1102

Le Pr Claude Got est interviewé sur la politique nationale de sécurité routière, ainsi que sur les mesures à prendre dans le cadre des accidents du trajet (qui sont des accidents de travail). Un encart est consacré à l'étude SAM. (A partir du résumé de la revue)

Référence Toxibase n ° 1301863

FACY F. ; COMMUNAL M.J. ; MANSOURI M. ; FACY D. ; BOUCHÉ N.

Sensibilisation au risque alcool dans les écoles de conduite.

Alcoologie et Addictologie, 2006, 28, (1), 13-20

Cette étude a pour objectif d'apprécier l'impact de la sensibilisation au risque alcool durant la formation pour le permis de conduire. Menée en région Rhône-Alpes auprès de 1500 jeunes conducteurs issus de 22 écoles de conduite depuis moins de trois ans, l'enquête évaluait les niveaux de sensibilisation au risque alcool durant la formation et les comportements routiers. Le questionnaire mesurait la place de la sensibilisation au risque alcool dans la formation reçue, les types de mobilités routières, les antécédents d'accidents, les attitudes et les comportements routiers avec alcoolisation sur les 30 derniers jours, les attentes vis-à-vis de la prévention et de l'éducation routière. Plus de la moitié des jeunes conducteurs ont reçu une formation sur la prévention du risque alcool mais des comportements à risques multiples (liée à une conduite après alcoolisation) existent cependant. En conclusion, les auteurs donnent des recommandations pour améliorer la formation à la conduite routière sur ce point. (Résumé de la revue)

Référence Toxibase n ° 1800370

VEUNAC C.

Nouvelle ligne de conduite.

Addictions, 2006, (13), 16-17

Les auto-écoles sont parfois à la traîne des politiques de sécurité routière. Mais gouvernement et organisations professionnelles se mobilisent pour changer la donne. (Résumé de la revue.)

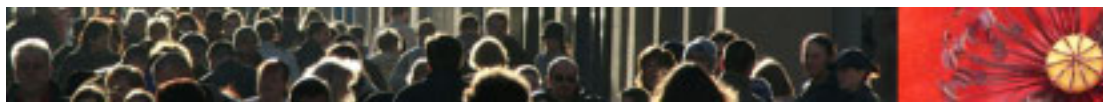
Référence Toxibase n ° 701023

STOROGENKO M.

Stupéfiants au volant : quels dépistages ?.

Swaps, 2005, 38, (38), 11-13

Le risque de la consommation sur la sécurité routière et donc la pénalisation de l'usage de stupéfiants ne fait pas l'unanimité parmi la communauté scientifique, comme pour l'alcool. On distingue 2 attitudes face à l'absence de "preuve" scientifique : celle fondée sur la tolérance zéro choisie par le législateur français et celle basée sur l'altération à conduire qui définit un seuil au-delà duquel existe un sur-risque. Mais des anomalies



apparaissent : la consommation du Rohypnol n'est pas répréhensible car le flunitrazepam n'est pas classé comme stupéfiant, mais l'usage de la codéine l'est, et si le traitement substitutif à la méthadone interdit la conduite sous peine de poursuite, ce n'est pas le cas de la buprénorphine. Les juristes ont encore beaucoup de travail. L'article présente un guide pratique des contrôles au volant sous la forme d'un tableau : conditions et modalités d'un contrôle, procédure, produits concernés, conditions du dépistage, risques pénaux et sanctions.

Référence Toxibase n ° 1001332

HEITZ R.

Ancrer le réflexe de l'éthylotest.

Addictions, 2004, (7), 8-9

L'année 2003 a enregistré une baisse spectaculaire des indicateurs d'accidentologie. Preuve qu'il est possible de rendre les routes plus sûres, même si des progrès restent à faire. (Résumé de la revue.)

Référence Toxibase n ° 700936

DE PERETTI G. ; BECK F. ; LEGLEYE S.

Sorties en discothèques et usage de substances psychoactives : exploitation d'une enquête représentative menée auprès des lycéens.

Psychotropes, 2003, 9, (3-4), 163-184

La description du lien entre les sorties et l'usage de produits psychoactifs a fait l'objet de nombreuses études, mais rarement dans le cadre d'enquêtes en population générale. Le présent article s'attache à étudier ce lien dans une population de lycéens de 15 à 19 ans. Il confirme l'existence d'une corrélation positive entre la fréquence des sorties en discothèques et le niveau d'usage et ce quels que soient l'âge, le sexe et le produit consommé. Il montre en particulier que cette corrélation n'est pas le fait d'autres variables de type socio-démographique ou de loisir et que le fait de sortir fréquemment (plus d'une fois par mois) en discothèque multiplie environ par deux la probabilité d'être un consommateur régulier de tabac, d'alcool et de drogues par rapport à une personne qui n'y va pas ou seulement rarement, le cannabis étant la seule exception notable. Enfin, il souligne l'importance de la mise en place de politiques préventives au sein des discothèques. En effet, non seulement la discothèque est le lieu privilégié des ivresses des adolescents mais de plus, un quart des personnes qui ont conduit lors de leur dernière sortie et qui sortent régulièrement en discothèque ont déclaré avoir bu plus de cinq verres d'alcool au cours de la soirée. (Résumé d'auteur.)

Référence Toxibase n ° 1101268

TOXIBASE ; CRIPS IDE-DE-FRANCE

L'usage problématique de cannabis

Revue Toxibase, 2003, (n° spécial Toxibase-Crips, 12, Déc.2003)

L'histoire de la consommation du cannabis en France est déjà très ancienne et pourtant ce produit provoque toujours les mêmes passions, entre diabolisation et banalisation. Depuis la description de l'ivresse cannabique, en 1845, par Moreau de Tours et la jouissance éprouvée par Baudelaire, l'évolution des usages, des représentations sociales, de la prise en charge clinique et bien sur de la loi ont très rarement pût s'affranchir de cette



vision bipolaire. Le discours sur le cannabis est en train de changer. Les connaissances sur ce produit, mêmes insuffisantes, progressent. L'augmentation importante de la consommation nécessite une approche nouvelle dans la prévention et la prise en charge qui prenne en compte la complexité des usages, au moment où la révision de la loi fait l'objet d'un consensus assez large. La question des usages problématiques de cannabis, sans que ce concept soit encore suffisamment défini, est aujourd'hui une priorité de santé publique. Ce dossier proposé par le CRIPS-Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida Ile de France et le Réseau national d'information et de documentation TOXIBASE a pour objectif de mettre en perspective la question des usages problématiques à partir des données les plus récentes de la littérature scientifique et avec des experts reconnus sur ce sujet. Il ne prétend évidemment pas remplacer les études et rapports spécifiques qui ont été consacrés à cette question ces dernières années mais il vise à contribuer au débat avec les spécialistes et aussi avec tous les professionnels intervenant dans le domaine médical, social, de l'éducation, de la prévention et de la sécurité publique. Ce dossier présente 10 articles réalisés par des auteurs spécialisés, une sélection de ressources Internet sur le cannabis et une bibliographie thématique. (A partir du résumé de la revue)

FACY F. ; BIECHELER M. B. ; RABAUD M. ; PEYTAVIN J. F.

Dépistage sur route des alcoolémies et orientation vers un centre d'alcoologie.

RTS - Recherche Transports Sécurité, 2002, (75), 100-114

Les informations disponibles à l'échelle nationale, à partir des dépistages routiers (contrôles préventifs, contrôles après infraction, contrôles après accident) et des consultations en Centres de cure ambulatoire en alcoologie (CCAA), amènent à constater l'importance des conséquences des abus d'alcool en milieu routier et leurs implications dans les interventions des professionnels de la sécurité routière et de l'alcoologie. Des données issues d'expériences locales, comme celle menée dans le Val d'Oise, permettent de suivre les actions judiciaires après un délit de conduite en état alcoolique (CEA), dans le cas de partenariats privilégiés avec le secteur de la santé : la personnalisation de la sanction et la motivation pour la démarche de soins paraissent compléter utilement le rôle du dépistage qui s'opère dans le cadre de l'action de sécurité routière. L'incitation aux soins spécialisés en alcoologie est mesurée par l'importance relative des consultants venus en CCAA après dépistage routier, même si l'accueil de ces conducteurs reste globalement insuffisant, comme d'ailleurs pour l'ensemble des usagers à consommation problématique d'alcool. Outre l'importance quantitative de l'ensemble des conducteurs dont le risque alcool concerne la santé (un tiers de la population dépistée), la récurrence de CEA (environ 10 % des cas) incite à un partenariat renforcé entre les intervenants en alcoologie et les acteurs de la prévention routière. (Résumé de la revue)

Référence Toxibase n ° 1300795

RUTHERFORD D.

Contre le lobby alcool en Europe.

Addictions, 2003, (2), 8-9

Né de la rencontre de plusieurs associations européennes au début des années 90 et afin de faire face au danger que la construction européenne faisait courir aux politiques nationales de prévention du risque alcool, Eurocare préconise la communication de certains faits que les producteurs d'alcool souhaiteraient cacher. Pour ce faire, Eurocare dispose d'un "bureau



de liaison" à Bruxelles et d'un site Internet (www.eurocare.org). Toute les études montrent qu'en abaissant le taux d'alcoolémie légal, on diminue les accidents : Eurocare préconise un taux européen d'alcoolémie de 0.2 g/l pour tous dès 2010. Reconnu par l'OMS et les fonctionnaires européens, Eurocare a publié un document montrant les méthodes scandaleuses avec lesquelles les producteurs et distributeurs d'alcool commercialisent leurs produits "abrités" par des agences soit-disant dites scientifiques qui visent à contourner les politiques de prévention. Le défi actuel réside dans l'ouverture de l'Union Européenne à 10 nouveaux pays et Eurocare organisera pour l'occasion un congrès à Varsovie en 2004, en plus de son alliance avec le GAPA (Global Alcohol Policy Alliance), organisation mondiale qui entend lutter contre la dérégularisation des marchés de produits dangereux pour la santé publique. (Extrait du document.)

Référence Toxibase n ° 700807

GILBERT F.

Attention, pilules interdites ! Drogues médicaments et conduite.

Routiers (Les), 2002, 789, 31-33

Les professionnels de la route participent à l'information, la responsabilisation, la prévention. Ce magazine professionnel publie un article sur les médicaments et les nombreuses substances qui modifient la vigilance pendant la conduite. Tranquillisants et amphétamines sont consommés par les chauffeurs routiers et sont pourtant "au sommet" dans la liste des pilules interdites. Les accidents qui sont provoqués sont parfois d'une très grande gravité. Le magazine aborde le problème des rythmes et des horaires de travail, fait le point sur la réglementation du dépistage en entreprise, sur les conséquences et les dangers de la consommation de toutes les substances psychoactives dans ce domaine (alcool et autres drogues), les risques et sanctions encourus en cas de contrôle positif, rappelle l'évolution du nombre des accidents et de leur gravité depuis 15 ans. Les pouvoirs publics ainsi que la profession sont invités à mener une campagne efficace dans le domaine de la sanction et de la prévention, de manière simultanée..

Référence Toxibase n ° 1001010



SITES WEB

ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE

La Prévention Routière : mesures efficaces à respecter pour votre sécurité.

Publié sur Internet : <http://www.preventionroutiere.asso.fr>

Le site de la Prévention Routière est une mine d'information sur l'ensemble des questions relatives à la thématique et propose de nombreux outils : qu'ils soient d'information – communication ou support animation - prévention.

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DE L'ENERGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le site de la Sécurité routière.

Publié sur Internet : <http://www.securite-routiere.gouv.fr>

Le site de la Sécurité Routière offre un accès en ligne à l'actualité législative (Ressources / Documentation / Conduites – Infractions – Sanctions), aux dernières statistiques, fiches de signalement de dangers pour motard, à la carte des radars, à la revue "Sécurité Routière" entièrement accessible en ligne, aux Lettres de l'Education Routière, au rappel des règles de conduites (avec des articles spécifiquement consacrés à l'alcool et la drogue au volant ainsi que de nombreux liens vers les dernières campagnes d'information - communication (Ressources / Les campagnes).

OUTILS

ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE ; FFSA

Alcool, cannabis et conduite.

Paris, Prévention Routière.

Publié sur Internet :

http://www.preventionroutiere.asso.fr/alcool_cannabis_conduite.aspx?action=edit&masterfield=paragraphe&masterelement=0&unique=114a81df-c6c3-48bd-a149-603824a03dd5#

Outil de prévention validé par la MILDT en 2007, ce support est composé d'un CD-Rom, un DVD et d'un guide pédagogique. Un espace interactif est également disponible sur Internet.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ; MAIF ; SECURITE ROUTIERE

Alcool, drogues, médicaments : action sur le système nerveux et risques d'accident.

In : *La sécurité routière dans les disciplines au collège. Livret de préparation à l'attestation scolaire de sécurité routière 2006/2007*, Ministère de l'éducation nationale, MAIF Prévention, Sécurité routière, 2003, 37-40, graph., ill., tabl.

Publié sur Internet : http://eduscol.education.fr/D0160/c06_07securoutlivret.pdf

Cette fiche propose un cours de SVT (Sciences et Vie de la Terre) pour les classes de 5ème et de 3ème du collège sur le thème "Alcool, drogues, médicaments : action sur le système nerveux et risques d'accident". La fiche fait partie d'un livret de préparation à l'attestation de sécurité routière



réalisé par la MAIF, la Sécurité Routière et la Direction de l'Enseignement Scolaire du Ministère de la Jeunesse de l'Education et de la Recherche.

MILDT ; SECURITE ROUTIERE

Sur la route, le cannabis est une drogue mortelle. Campagne d'information et de sensibilisation sur les dangers du cannabis sur la route.

Paris, Sécurité Routière, 2006, 16 p., ill., tabl.

Publié sur Internet : <http://www.cannabisetconduite.fr>

La Sécurité routière et la MILDT se sont associées pour concevoir et déployer une campagne de communication, en s'appuyant sur les résultats de l'étude épidémiologique "Stupéfiants et accidents mortels de la circulation routière", coordonnée par l'OFDT et publiée en décembre 2005. Cette campagne vise principalement les jeunes conducteurs qui consomment cannabis et alcool. Le dossier de presse rappelle les conditions des dépistages et les sanctions encourues en cas de tests positifs.

ENTREPRISE ET PREVENTION

Soif de vivre.

2004,

ALCO-PREV KIT 5714

CRAES-CRIPS RHONE-ALPES

Comprendre et prévenir les prises de risque des jeunes sur la route : guide méthodologique.

Lyon, CRAES-CRIPS, 2003, 19 p.

Publié sur Internet : [http://www.craes-](http://www.craes-crips.org/publications/2003/class_jeunes_route/introduction_fiches_methodologiques.pdf)

[crips.org/publications/2003/class_jeunes_route/introduction_fiches_methodologiques.pdf](http://www.craes-crips.org/publications/2003/class_jeunes_route/introduction_fiches_methodologiques.pdf)

GUIDE-PREV 6735

TERRASSON J.M., TEHY, LE PRINCE, STUDIO JMT

Quel conducteur êtes-vous ?.

Rennes, Sécurité Routière, Préfecture du Rhône, 2003, (Dessine-moi ton métier), 46 p.

BD 63

THOMAZEAU A.M. ; METZGER D.

L'alcool, un drôle d'ami.

Paris, De La Martinière Jeunesse, 2002, (Hydrogène), 109 p., ill., index

Si certains adolescents et jeunes arrivent à maîtriser leur consommation d'alcool, pour d'autres l'alcool est devenu plus que le moyen de passer une bonne soirée avec des amis. L'auteur présente l'alcool et ses dangers quand il devient un faux ami : le refuge pour se sentir mieux dans sa peau, le moyen d'oublier ses soucis. Il apporte des informations précises, des points de vue, des conseils, des pistes de réflexion pour aborder la question, à l'instar des ouvrages de la collection/jeunesse. (A partir du résumé d'éditeur.)

Référence Toxibase n ° 1001550

PEP-ADO 7220



DEFONTAINE S., DIEUMEGARD B., IHAMOUINE S., METAIS A., POUGNARD M., ROUZIER S., SUREAU A., YAHIA L.

Ivre-mort.

Niort, CDPA des Deux-Sèvres, 2002

Ce court-métrage a pour objectif la prévention des risques liés à la consommation d'alcool chez les adolescents et les jeunes adultes. D'une durée de 3 minutes 50, il est conçu comme déclencheur d'un débat. Il s'agit d'un collage de différents témoignages de jeunes sur les comportements et situations vécus et observés lors de leur participation à une fête avec alcool. L'utilisation de cet outil nécessite l'accompagnement d'un animateur confirmé pouvant orienter l'échange après visionnage autour de thèmes comme : - la responsabilité de soi et des autres, - la pression du groupe, - les effets des inhibiteurs de l'alcool, - les effets de l'alcool sur la conduite automobile, - la difficulté de se positionner comme non consommateur d'alcool ou consommateur modéré au sein d'un groupe, et - a place de l'alcool dans la fête. On peut regretter l'absence de témoignages positifs sur comment " faire la fête ", s'amuser sans consommer d'alcool et le peu de témoignages de non buveurs ou de buveurs modérés.

[ALCO-PREV VID 6336](#)

ISPA, INSTITUT SUISSE DE PREVENTION DE L'ALCOOLISME ET AUTRES TOXICOMANIES, SCHILLIG E.

Sitcom Alcool.

Lausanne, ISPA, 2001,

[ALCO-PREV VID 6172](#)

SFA-ISPA

Jeunes et alcool. Prévenir les risques

Lausanne, SFA-ISPA, 2001, 56 p.

En 5 parties, ce guide pédagogique donne des informations sur la consommation d'alcool dans notre société et sur ses risques pour les jeunes. Le propos est illustré par des questions-réponses posés par des ados sur le site www.ciao.ch. Le guide propose diverses animations et exercices à faire en classe pour sensibiliser les écolières et écoliers dès la 7e année scolaire. Un accent spécifique est mis sur la prévention des accidents de la route liés à l'alcool. (Résumé d'éditeur)

[Référence Toxibase n ° 1500010](#)

FORT M. ; MIRI N., HOLLAND C., LAVAUD J., BLOCH S., THEINHARDT V.

Attention dangers ! La sécurité, parlons-en... 7-9 ans.

Paris, Ed. Belin, 1999, 47 p.

[RISQ-PREV BRO 2482](#)